

# Intervention Mathieu ASSE, groupe MNH

"Les nouveaux territoires de la maîtrise des risques"

Mercredi 7 Décembre 2016

08h30-17h00

Beffroi de Montrouge



- La sécurité de l'emploi ne serait-elle pas devenue un vecteur de vulnérabilités dans les établissements hospitaliers ?
  - « Ils ne vont pas se plaindre, ils ont un emploi garanti » : penser de cette façon constitue un grand danger → le fonctionnement prend le pas sur l'humain (réorganisations imposées du jour au lendemain, distension du lien employeur...)
  - Les conditions de travail sont en effet souvent bien plus favorables dans le privé que dans le public :
    - Constat frappant sur les métiers de santé dits à forte valeur ajoutée (chirurgiens, médecins, anesthésistes...) : les établissements publics, malgré leur prestige, peinent parfois à recruter des professionnels dans certaines disciplines du fait de la concurrence du privé

**La force protectrice & attractive des établissements hospitaliers envers ses personnels s'est altérée**

- Un établissement de santé n'est pas une usine, c'est un centre de service de soins
  - Les conditions de travail difficiles de certains ouvriers d'usine sont « dictées » par les machines et robots qu'il faut faire tourner 24h/24 et l'homme doit s'adapter aux évolutions de la machine
  - Dans un établissement de santé, le personnel soignant est en première ligne et constitue le dernier recours. L'organisation, les façons de faire peuvent évoluer, la performance globale de l'établissement repose sur la motivation, l'implication et le « bien vivre » de ses personnels.

**Investir sur le « bien vivre » de ses personnels permet d'améliorer sa performance globale ( 1 / 2 )**

- Investir ce n'est pas forcément coûteux, mais c'est faire le choix de sortir du cadre, d'expérimenter et d'innover
  - Comment mieux travailler ensemble ? C'est LA question que se pose sans cesse les entreprises du secteur privé. Ces dernières priorisent le collectif avant de penser aux services individuels : des études récentes montrent que de bonnes conditions de travail sont priorisées par rapport à une meilleure rémunération
  - Des mises en œuvre concrètes excessivement simples sont applicables dans les établissements de santé :
    - Former tous les membres d'une même équipe ensemble
    - Faire confiance à l'intelligence du terrain pour améliorer le fonctionnement
    - Repenser les processus globaux et non par séquence
    - ...

**Investir sur le « bien vivre » de ses personnels permet d'améliorer sa performance globale ( 2 / 2 )**

- Les établissements de santé disposent d'un levier de mobilisation majeur : les personnels aiment leur métier
  - La mission est noble, beaucoup de professionnels vivent leur métier comme une vocation
  - L'Institution peut donc faire d'une complexité une force mobilisatrice en redonnant du sens, en impliquant & en CONSIDÉRANT ses personnels
  - Les réponses apportées aux vulnérabilités ne pourront être pertinentes sans écouter, donner la parole aux personnels sur le terrain. Dans le privé; les certifications RSE intègrent la détection de vulnérabilités, elle pourrait être intégrée dans la certification des établissements.

**Bonne nouvelle : les établissements peuvent agir**